

Et si vous deveniez « Chargé(e) de mission » en Délégation Départementale ?

*Côte sauvage
de la péninsule de Quiberon*

Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes agent de la fonction publique (Cat. A), agent CCN (à partir du niveau 6) ou agent contractuel.

Vous connaissez :

- Environnement administratif, institutionnel et politique
- Connaissances pluridisciplinaires dans le champ de la santé
- Normes et procédures juridiques et techniques applicables aux domaines d'intervention

Vous êtes et vous savez:

- Aisance relationnelle, autonome, rigoureux et organisé
- Maîtriser les techniques rédactionnelles administratives
- Respecter des échéances et des plannings
- Conduire un projet

Poste basé à Vannes dans le Morbihan

Nos avantages



- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Être à proximité de la mer et du port de Vannes
- Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr

ARS Bretagne
6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr



Et si vous deveniez « Chargé(e) de mission » en Délégation Départementale ?

*Côte sauvage
de la péninsule de Quiberon*

Vos missions

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de pôle médico-social Personnes Handicapées, le/la chargé(e) de mission assure les missions suivantes :

Animation territoriale :

- Mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique de l'ARS dans le domaine du handicap : Planification, programmation, élaboration des cahiers des charges dans le cadre des appels à projets, Instruction des dossiers des appels à projet- AAP et présentation en commission
- Contractualisation des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens -CPOM, Rencontres gestionnaires et visites des ESMS
- Planification de l'offre et Autorisation,
- Autorisations (rédaction des arrêtés) et suivis des installations
- Allocation ressources : Crédits non reconductibles- CNR, Fonds d'intervention régional- FIR, Projet d'accueil individualisé -PAI

Participation aux suivis des évaluations et plans d'actions des ESMS PH du département.

Participation aux groupes de travail régionaux relevant des champs d'intervention précités.

Représentation de la DD 56, au titre de l'ARS : aux instances territoriales et/ou partenariales diverses sur le champ des personnes handicapées (ex. : le DEAC, PRH,...), aux inaugurations par exemple.

Conditions particulières :

- Astreintes administratives sur la base du volontariat.
- Déplacements fréquents dans le département (présence importante sur le terrain à la rencontre des acteurs) et au siège de l'ARS.

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 24 octobre 2024**
à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

ARS Bretagne
6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr

